

1/19071994/22213

33 2V 83405 4327294F

Veillez trouver ci-dessous :

- ° votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver), concernant, si vous avez été indemnisé, votre revenu de remplacement pour la période indiquée.
- ° votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

T396/0040738 28/02/96 02,80
MR HOAREAU JEAN MARC
CHEMIN DES FOURS A CHAUX
106 RUE STE ROSELINE

83200 TOULON

CADRE CORRESPONDANCE

0018916

Si vous avez changé d'adresse ou de nom, veuillez l'indiquer sur l'ACS.

A V I S D E P A I E M E N T NO :96040003684

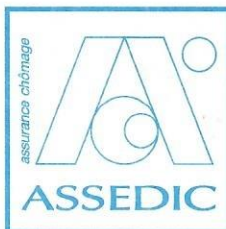
LIBELLE	PERIODE OU REFERENCE	NBJ	TAUX	MONTANT	RETENUES
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/01/96 31/01/96	31	126,90	3933,90	
VIREMENT BANCAIRE EFFECTUE LE 14/02/96				TOTAL DU PAIEMENT	
A L'ETABLISSEMENT : SMC TOULON AG				*** 3933,90 FRS	
COMPTE : 30077/02100/0000125214R				/56	

DÉCLARATION DE SITUATION MENSUELLE

Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez compléter et renvoyer la DÉCLARATION DE SITUATION MENSUELLE à l'adresse indiquée dès le dernier jour du mois de :

FEVRIER 96

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés



1/19071994/22213

33 2V 83405 4327294F

Veillez trouver ci-dessous :

" votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver),
concernant, si vous avez été indemnisé,
votre revenu de remplacement pour la
période indiquée.

" votre DECLARATION DE SITUATION
MENSUELLE, détachable, à retourner
correctement remplie et signée.

T396/0062328 27/03/96 03,00
MR HOAREAU JEAN MARC
CHEMIN DES FOURS A CHAUX
106 RUE STE ROSELINE

83200 TOULON

CADRE CORRESPONDANCE

0018782

Si vous avez changé d'adresse ou de nom, veuillez l'indiquer sur l'ACS.

A V I S D E P A I E M E N T N O : 96067002706

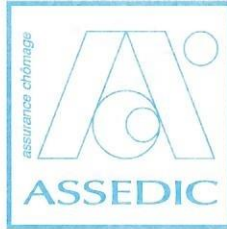
LIBELLE	PERIODE OU REFERENCE	NBJ	TAUX	MONTANT	RETENUES
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/02/96 29/02/96	29	126,90	3680,10	
RETENUE RDS	0,50% SUR 120,56	29	0,60		17,40
VIREMENT BANCAIRE EFFECTUE LE 12/03/96				TOTAL DU PAIEMENT	
A L'ETABLISSEMENT : SMC TOULON AG				*** 3662,70 FRF	
COMpte : 30077/02100/0000125214R /56					

DÉCLARATION DE SITUATION MENSUELLE

Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez compléter et renvoyer la
DÉCLARATION DE SITUATION MENSUELLE à l'adresse indiquée dès le dernier jour du mois de :

MARS 96

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés



1/19071994/22213
Veuillez trouver ci-dessous :

33 2V 83405 4327294F

- votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver); concernant, si vous avez été indemnisé, votre revenu de remplacement pour la période indiquée.
- votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

T396/0083818 26/04/96 03,00
MR HOAREAU JEAN MARC
CHEMIN DES FOURS A CHAUX
106 RUE STE ROSELINE
83200 TOULON

CADRE CORRESPONDANCE

0018676

Si vous avez changé d'adresse ou de nom, veuillez l'indiquer sur l'ACS.

A V I S D E P A I E M E N T N O : 96095003162

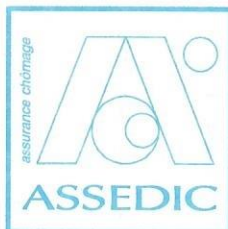
LIBELLE	PERIODE OU REFERENCE	NBJ	TAUX	MONTANT	RETENUES
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/03/96 27/03/96	27	126,90	3426,30	
RETENUE RDS	0,50% SUR 120,56	27	0,60		16,20
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	28/03/96 31/03/96	4	126,90	507,60	
RETENUE RDS	0,50% SUR 120,56	4	0,60		2,40
VIREMENT BANCAIRE EFFECTUE LE 10/04/96				TOTAL DU PAIEMENT	
A L'ETABLISSEMENT : SMC TOULON AG				*** 3915,30 FR	
COMPTE : 30077/02100/0000125214R /56					

DÉCLARATION DE SITUATION MENSUELLE

Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez compléter et renvoyer la DÉCLARATION DE SITUATION MENSUELLE à l'adresse indiquée dès le dernier jour du mois de :

AVRIL 96

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés



1/19071994/22213

33 2V 83405 4327294F

Veillez trouver ci-dessous :

° votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver),
concernant, si vous avez été indemnisé,
votre revenu de remplacement pour la
période indiquée.

° votre DECLARATION DE SITUATION
MENSUELLE, détachable, à retourner
correctement remplie et signée.

T396/0104663 29/05/96 03,00

MR HOAREAU JEAN MARC
CHEMIN DES FOURS A CHAUX
106 RUE STE ROSELINE

83200 TOULON

CADRE CORRESPONDANCE

0018032

Si vous avez changé d'adresse ou de nom, veuillez l'indiquer sur l'ACS.

A V I S D E P A I E M E N T NO :96127013563

LIBELLE	PERIODE OU REFERENCE	NBJ	TAUX	MONTANT	RETENUES
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/04/96 26/04/96	26	126,90	3299,40	
RETENUE RDS	0,50% SUR 120,56	26	0,60		15,60
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	27/04/96 30/04/96	4	105,33	421,32	
RETENUE RDS	0,50% SUR 100,06	4	0,50		2,00
VIREMENT BANCAIRE EFFECTUE LE 10/05/96				TOTAL DU PAIEMENT	
A L'ETABLISSEMENT : SMC TOULON AG				*** 3703,12 FRF	
COMPTE : 30077/02100/0000125214R				/56	

DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE

Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez compléter et renvoyer la
DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE à l'adresse indiquée dès le dernier jour du mois de :

MAI 96

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés

ASSEDIC DU VAR
 ANTENNE DE TOULON OUEST
 RUE GORLIER
 83200 TOULON
 TEL : 16094097272

A V I S D E P A I E M E N T

PAIEMENT EFFECTUE LE 10/06/96

N. EMISSION : 96157012116

N. IDENTIFIANT : 4327294F

N.I.R. : 1 55 08 83 137 223
 83405 2V

1036
 MR HOAREAU JEAN MARC
 CHEMIN DES FOURS A CHAUX
 106 RUE STE ROSELINE
 83200 TOULON

LIBELLE	PERIODE OU REFERENCE	NBJ	TAUX	MONTANT	RETENUES
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/05/96 01/05/96	1	105,33	105,33	
RETENUE RDS	0,50% SUR 100,06	1	0,50		0,50

MONTANT DU PAIEMENT: 104,83 FRS

LE MONTANT DU PAIEMENT INDIQUE CI-DESSUS VOUS EST REGLE PAR :
 VIREMENT BANCAIRE AU NOM DE :MR HOAREAU JEAN MARC
 DOMICILIATION : SMC TOULON AG CODE ETABLISSEMENT : 30077
 CODE GUICHET : 02100 NUMERO DE COMPTE : 0000125214R CLE RIB:56